



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RÉGIONAL
en date du 18/03/2025
enregistré le 18/03/2025
sous le numéro 25.029

**Direction régionale
des affaires culturelles**
CONSERVATION RÉGIONALE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
portant inscription au titre des monuments historiques
d'objets mobiliers conservés dans l'église paroissiale Saint-Martin,
Place de la Libération, à SANCOINS (Cher)

La Préfète de la Région Centre-Val de Loire
La Préfète du Loiret
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture entendue en date du 14 novembre 2023,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDÉRANT QUE la conservation des objets mobiliers désignés ci-après présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants :

- Cloche, en bronze, nommée *Marie Françoise*, 1787, fondeurs : Jean Baptiste Ier Barrard, de Champigneulle (Haute-Marne), et « F. Barrard Pierre » ; le joug de cette cloche, et à l'exclusion du battant ;
- Statue de la Vierge couronnée, debout, tenant l'Enfant dans ses bras, bois sculpté, traces de polychromie, XVIII^e siècle ? Dans un placard de la sacristie ; Hauteur : 0,70 m ; largeur : 0,30 m. Socle : 0,21 x 0,19 m ;
- Grand christ en croix, bois sculpté, polychrome, XVII^e ou XVIII^e siècle. Posé dans la chapelle absidiale nord ; Hauteur : environ 1,50 m ; largeur : environ 1,40 m ;
- Ensemble sculpté, en pierre, composé de la statue de la Vierge à l'Enfant dite *Notre-Dame de Lorette* et de son socle sur lequel est représenté le miracle de *la translation de la Sainte Maison de Lorette*, œuvres de Louis Castex, 1902. Dans la chapelle absidiale sud (chapelle de la Vierge) ;
- Croix de la colonne dite *des Fédérés du district de Sancoins*, fer forgé, peint couleur or, fin du XVIII^e siècle (vers 1790 ?), et son cadre rapporté, bois, XIX^e siècle ou début du XX^e siècle ; fond : tissu moderne. Mur sud de la nef ; Hauteur (croix) : environ 1 m ;
- Tableau représentant l'apôtre Pierre, huile sur toile, XVIII^e siècle, et son cadre en bois peint et doré, XIX^e siècle. À l'entrée de la nef ; Hauteur : 0,80 m environ ;

- Les produits suivants, en céramique, de la « Société anonyme des Grandes tuileries réunies, Perrusson Fils et Desfontaines », à Écuisses (Saône-et-Loire),
 - la paire de vases sur piédouche, à décor floral, terre cuite émaillée polychrome (fond de deux tons de bleu ; motifs, frises et filets roses, jaunes, marron et verts ; base marron), modèle n° 7 du catalogue de vente, fin du XIX^e siècle ou début du XX^e siècle. Accident sur l'un des deux (anse cassée). Vases disposés à l'entrée du chœur ; Hauteur : 0,52 m ; largeur : 0,55 m ; diamètre (col) : 0,35 m. ;
 - le vase sur piédouche, terre cuite émaillée polychrome (fond jaune clair ; col, base, anses en forme de volutes avec cabochons de couleur bleue ; filets bleu pâle ; frise de vagues roses, à cabochons bleus), fin du XIX^e siècle ou début du XX^e siècle, marque en creux (socles) : PERRUSSON/ A ECUISSE, et référence dans le catalogue de vente : 3 Bis. Posé sur une crédence, dans le bas-côté sud ; Hauteur : 0,48 m. ; largeur (avec anses) : 0,40 m ; socle : 0,20 x 0,20 m. ;
 - la paire de piédestaux, terre cuite émaillée, bleue turquoise, de style Art nouveau, vers 1900. Disposés à l'entrée de la chapelle absidiale sud (chapelle de la Vierge) ; Hauteur : 1,05 m ; largeur (pied) : 0,45 m ; largeur (plateau) : 0,38 m ;
- Deux grandes jardinières sur piédouche, en faïence polychrome, de la manufacture d'Antoine Montagnon, à Nevers (1885-1899), et de deux modèles différents : l'une présentant un décor néo-Renaissance inspiré de la faïence de Rouen, la seconde, des majoliques de Nevers du XVII^e siècle ; fin du XIX^e siècle (entre 1875 et peut-être 1891). Disposées à l'entrée du chœur ; Hauteur : 1,10 m ; largeur : 0,30 m ; diamètre (jardinière) : 0,20 m ; base du support : 0,21 X 0,19 m ;
- Les pièces suivantes du mobilier liturgique de la nouvelle église :
 - la chaire à prêcher, chêne sculpté, vers 1862. Dernière travée de la nef ;
 - le siège archiépiscopal dit « siège archéologique » car inspiré de la chaire la nation de Picardie, l'une des nations de la faculté des arts de l'Université de Paris, datée du premier quart du XVI^e siècle et conservée au musée de Cluny à Paris ; chêne sculpté, début du XX^e siècle. Dans le chœur ; Hauteur : environ 2,20 m ;
 - l'ensemble de quatre groupes de stalles doubles, chêne sculpté, fabriqués entre 1880 et 1883, par l'atelier Buisine, ébéniste et sculpteur sur bois, à Lille (Nord). Ensemble aujourd'hui divisé : trois stalles doubles sont disposées contre le mur, dans le bras nord du transept, la quatrième s'appuie sur le mur du collatéral nord ;
 - le confessionnal et son estrade, chêne sculpté, fin du XIX^e siècle, fabriqué par l'atelier Buisine, à Lille (Nord) ? Dans le collatéral nord ;
 - la crédence, chêne sculpté, fin du XIX^e siècle, fabriquée par l'atelier Buisine, à Lille (Nord) ? Dans le chœur ;
- Chemin de croix (quatorze stations), réalisé sur des dessins du donateur, en 1860, le comte Olympe Aguado ; scènes en plâtre polychrome, avec emploi possible, par Aguado, d'un film thermodurcissable, appliqué à la surface du plâtre ; encadrements en bois sculpté, polychrome et doré, Dans les collatéraux ;
- Les pièces suivantes des costumes du suisse et du bedeau.
 - la canne de bedeau, jonc, pommeau en métal argenté, fêrle en laiton, fin du XIX^e siècle ou tout début du XX^e siècle. Dans la sacristie ;
 - la hallebarde de suisse, hampe en bois, lame en acier et embout en laiton, fin du XIX^e siècle ou tout début du XX^e siècle. Dans la sacristie ;
 - le baudrier de la hallebarde, cuir, fin du XIX^e siècle ou tout début du XX^e siècle. Dans la sacristie ;
- Chasuble à fond vert, confectionnée au XIX^e siècle, dans un tissu fleuri de la fin du XVIII^e siècle, avec orfroi et galon système doré, du XIX^e siècle. Dans la sacristie ;
- Ombrellino de procession du Saint-Sacrement, fin du XIX^e siècle ou début du XX^e siècle, satin ou coton blanc damassé, galon, frange en fils métalliques et capitons couleur or, mât et croix d'amortissement en bois tourné, coulant en métal doré. Dans la sacristie ;
- Bannière de procession, double et rectangulaire, hampe en bois tourné : sur une face, sur fond de velours rouge, figure en pied du Sacré-Cœur de Jésus, passementerie et inscriptions, en fils métalliques or : « PAROISSE DE SANCOINS » et « CŒUR SACRE DE JESUS AYEZ PITIE DE NOUS », rapportées sur l'étoffe ; sur l'autre face, figure à mi-corps de la Vierge Marie, sur fond de taffetas

de soie crème, broderies de fils de soie de couleurs, inscription : « SALVE, REGINA, MATER MISERICORDIAE », passementerie couleur or, seconde moitié du XIX^e siècle ou début du XX^e siècle. Dans le clocher ;

•Bannière de procession confectionnée pour la fête solennelle de renouvellement du vœu de la paroisse de Sancoins à Notre-Dame de Lorette et l'inauguration de la statue de Notre-Dame de Lorette, par Louis Castex, en 1902. Fonds en taffetas de soie beige, ornements et inscriptions appliqués avec fils métalliques couleur or, broderies de fils de soie de couleurs, hampe en bois tourné. Sur une face : « PAROISSE DE SANCOINS / DIOCESE DE BOURGES » ; lettres entrelacées NDLLG, pour Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Lorette et Notre-Dame de Grâce ; les quatre dates marquantes de la dévotion de la paroisse de Sancoins à Notre-Dame de Lorette : 1628, 1769, 1900, 1902. Sur l'autre face, les titres mariaux inscrits dans un collier avec cœur enflammé, sommé d'une croix ; écu aux armes de la ville de Sancoins, appliqué sur le fond ; inscription « VŒU DE LA VILLE DE SANCOINS. Dans le clocher.

Ces objets conservés dans l'église paroissiale Saint-Martin, à SANCOINS (Cher), appartiennent à la commune de SANCOINS (Cher).

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de SANCOINS (Cher), propriétaire, et au clergé affectataire.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée à la ministre de la Culture, sera publié au recueil des actes administratifs de la région Centre-Val de Loire.

ARTICLE 4 : La Préfète de la région Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 18 mars 2015
La Préfète de la région Centre-Val de Loire

Pour la Préfète de région et par délégation
La Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales

Florence GOUACHE

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un **recours gracieux**, adressé à : **Mme la Préfète de la région Centre-Val de Loire**
Secrétariat général pour les affaires régionales
181, rue de Bourgogne 45042 ORLÉANS CEDEX ;
- un **recours hiérarchique**, adressé : **ministre de la Culture** ;
182 rue Saint-Honoré
75001 PARIS
- un **recours contentieux**, en saisissant le **tribunal administratif**
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLÉANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérécourse accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

Dans les deux premiers cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

